



Deux travaux en parallèle

Par **Miguel Linares**, le **23/09/2010** à **17:58**

Bonjour Madame/Monsieur,
Je suis un ingénieur cadre espagnol et je travaille en France depuis deux ans pour une société française. Je travaille pour cette société à temps plein.
Je voudrais me reconverter vers un domaine différent, celui des traductions techniques. J'ai de l'expérience en ingénierie mécanique et aussi des compétences linguistiques pour me lancer à faire cela. Pourtant pour le moment je considère très risqué démissionner de mon travail comme ingénieur pour commencer comme traducteur freelance, indépendant. Je voudrais faire cela progressivement et commencer à faire des traductions les soirs.
La plupart des agences de traduction que je pourrais contacter me demandent de fournir mon numéro Urssaf. Mes questions sont : Est-ce que je ne peux pas réaliser les deux activités (par exemple mon travail comme ingénieur 8 heures par jour et 2 heures de traductions le soir chez moi) légalement ? J'ai besoin d'avoir un numéro Urssaf pour faire les traductions ?
Excuse-moi si mes questions sont elles peu précises ou n'importe quoi. Je suis vraiment perdu dans ce domaine. Merci beaucoup de votre aide,
Cordialement
Miguel Linares

Par **laureline691**, le **24/09/2010** à **13:36**

Bonjour,
Oui vous devez justifier d'une inscription comme travailleur indépendant libéral (inscription auprès de l'urssaf) mais en auto entrepreneur c'est également possible .
Ceci afin de pouvoir facturer votre client .
Cordialement,
Plus d'infos en droit du travail sur :
<http://forum.tedforum.com/>